



**Instance Interministérielle  
de dialogue social régional  
du 8 septembre 2015**

**Déclaration liminaire FO**

Monsieur le Préfet préfigurateur,

Nous vous indiquons d'abord que cette déclaration est faite au nom de toutes les Unions Départementales FORCE OUVRIERE compétentes dans les 12 départements concernés par cette réunion. Elle correspond aux positions de la CGT-FORCE OUVRIERE et de sa Fédération des Fonctionnaires, la FGF-FO.

Nous tenons à vous faire part de notre étonnement que des convocations aient été envoyées au-delà des délégations normalement mandatées par notre organisation syndicale. D'une part, seuls sont habilités à s'exprimer au nom de FO ceux qui sont mandatés par FO. D'autre part, ces convocations envoyées en dehors des délégations mandatées nous renforcent dans notre opinion concernant la conception du dialogue social du gouvernement : il lui faut des représentants « syndicaux » qu'il choisit lui-même pour accompagner sa politique ! Ce n'est pas notre manière de voir les choses à FORCE OUVRIERE : nos délégués sont mandatés par l'organisation syndicale elle-même, sur des positions précises décidées par nos structures, afin d'exprimer en toute indépendance les revendications des personnels !

Nous réaffirmons l'opposition de Force Ouvrière à la réforme territoriale et à la réforme de l'administration territoriale de l'État. Accompagnée de la charte de déconcentration, cette réforme va porter atteinte à l'unité et à l'égalité républicaines. La pente vers la régionalisation et le désengagement de l'État apparaît clairement. D'ailleurs le Président de la Région Auvergne l'avait clairement annoncé il y a un an devant le CESER : *« l'avenir de l'organisation territoriale, c'est l'Europe, les régions, les communautés de communes... »*.

Cette réforme constitue une attaque sans précédent contre l'État républicain et va accroître les inégalités territoriales.

Cette démarche constitue également une grave menace pour nos statuts de corps et nos statuts nationaux : le statut général, les statuts particuliers constituent des obstacles sur la route du laminage de la Fonction Publique de l'État. Chacun doit savoir que Force Ouvrière, syndicat libre et indépendant, les défendra sans faiblir.

Votre volonté de rompre le lien avec les ministères (cf. § III-3 de votre note au Premier ministre du 30/06) s'inscrit pleinement dans cette démarche délétère. Nous dénonçons d'ailleurs la transmission très tardive et incomplète de ce document : 2 jours ouvrés avant la réunion et sans annexe, en particulier sur le sujet très sensible des effectifs ! En outre, votre volonté de minimiser les oppositions qui ont été exprimées par les personnels ou leurs représentants dans tous les services ne sert pas le dialogue social.

Les dernières annonces renforcent largement nos inquiétudes et notre détermination.

Plus que jamais nous dénonçons un calendrier très contraint, jusqu'à l'incohérence. Les micro-organigrammes seront prêts avant la date limite (31 décembre) fixée pour la remontée des études d'impact censément prévues pour éclairer leur préparation. Pour FO, dans de telles conditions, ces études ne constituent que des alibis pour justifier les réorganisations, au même titre que les semblants de concertation menés à tous les niveaux.

Les micro-organigrammes vont déterminer les suppressions de services ou leurs transferts et par voie de conséquence les suppressions de postes et les modalités qui en découleront. Les arbitrages sont largement perdant-perdant. Si l'évocation de « directions de missions » sur les sites perdant les directions régionales peut rassurer *a priori*, leur mise en place risque fort de mener en pratique à des usines à gaz non pérennes.

D'ores et déjà, des fermetures pures et simples sont annoncées : le SGAR à Clermont-Ferrand, de même pour les paieries régionales, les services de Contrôle financier en région (...) Les annonces du préfet NEVACHE nous font craindre pour l'avenir des DRJSCS, vraisemblablement promises à une fusion avec les DDCS.

Si à FO nous nous félicitons d'avoir pu éviter la naissance d'une direction interministérielle des services supports, nous dénonçons leur mutualisation de fait sous le nom de mise en réseau, pour les directions régionales dépendant du périmètre ATE. Par exemple, une DREAL pourra être en charge du parc automobile et la DIRECCTE du parc informatique. Une autre belle usine à gaz en perspective !

Il n'aura échappé à personne que la région Rhône-Alpes a été explicitement citée dans le dossier de presse issu du conseil des ministres du 31 juillet pour son travail sur les relations entre directions départementales des territoires et directions régionales. A ce jour, nous n'avons reçu aucun document décrivant ce travail. La directrice de la DREAL et les directeurs des DDT nous ont indiqué ne pas être autorisés à diffuser le document qu'ils ont élaboré sur le sujet. Leur absence à vos côtés les fois précédentes démontre que cette concentration des pouvoirs conduira inexorablement à couper les liens entre les services déconcentrés et leurs ministères de tutelle, niant ainsi leurs spécificités.

La carte de France qui accompagne les arbitrages du Premier Ministre sur le positionnement des directions régionales témoigne clairement de l'affaiblissement de certaines régions actuelles et plus encore du recul du service public.

Quant à ceux qui affirmaient que cette contre-réforme se ferait à emploi constant, ils en sont pour leurs frais puisque le conseil des ministres du 31 juillet a annoncé que les 2/3 des suppressions à venir seraient supportées par les directions régionales pour soi-disant « épargner les directions départementales »...

Les parcours professionnels des agents sur un même bassin vie sont restreints par la spécialisation des sites. Les possibilités de promotion sont obérées du fait du resserrement des organigrammes. Cette réforme se fait sur le dos des agents des directions régionales à qui on laisse 3 ans pour faire leur bagage !

L'accompagnement RH (cf. annexe) n'est pas de nature à compenser les sacrifices imposés aux agents et apparaît clairement à ce stade comme un dispositif au rabais. Force-Ouvrière revendique entre-autres un véritable droit au retour sur l'emploi précédent (et non la simple possibilité d'émettre un vœu de retour !) et un dispositif d'accompagnement financier au minimum aligné sur celui mis en place au Ministère de la Défense lors de son plan de restructuration. Au-delà, pour les personnels confrontés au gel du point d'indice depuis 2010 (et donc à la baisse de leur pouvoir d'achat), ces mesures constituent un mépris supplémentaire à leur égard !

Au bout du compte, cette réforme de réorganisation territoriale dévoile son véritable objectif : dans le cadre de la politique d'austérité, supprimer des emplois, fermer des services... Ainsi à l'INSEE d'Auvergne, avec le départ du service « Etudes » et des fonctions de pilotage, ce sont 25 emplois directement menacés sur 70 personnes... A la DREAL nouvelle configuration, ce sont 45 ETP supprimés présentés comme « gains de mutualisation » avec des activités fermées à Clermont-Ferrand comme le logement ou l'énergie... Et c'est pareil dans toutes les directions, les DREAL, les DRAC, les DRAAF, les DIRECCTE, les ARS, les DRJSCS... et au sein des préfectures elles-mêmes ! Nous avons d'ailleurs les plus grandes craintes pour l'avenir de nos collègues contractuels.

Les personnels refusent cette réforme. Ils l'ont montré entre autre lors du rassemblement du 30 juin à l'appel de FO, de la CGT, de la FSU et de Solidaires, devant la Préfecture de Clermont-Ferrand... Avec FO, ils refusent les disparitions ou les transferts de services ou de missions, les suppressions de postes, les mutations imposées, les mobilités forcées, la remise en cause de leurs garanties statutaires... Et ils savent qu'ils peuvent s'appuyer sur FO, 1<sup>ère</sup> organisation syndicale dans la Fonction Publique d'État. Comme l'a déclaré la FGF-FO lors du groupe de travail du 2 septembre, « pour FO, la réforme territoriale, c'est non ! »

En conclusion, FORCE OUVRIERE exige le respect du statut général et des statuts particuliers. FO rejette et condamne :

- toute mutualisation des services éloignant le service public du citoyen et accentuant la désertification des départements,
- toute suppression de poste, toute mobilité, géographique ou fonctionnelle, forcée,
- toute hypothèse de fusion de services régionaux ministériels,
- l'interministérialité à marche forcée niant les spécificités des ministères, des missions et des agents,
- une éventuelle gestion régionale interministérielle des agents publics
- toute remise en cause des garanties statutaires des personnels

FO dénonce le véritable plan social qui apparaît clairement à la lecture des chiffres fournis lors de notre première rencontre. Une véritable planification des suppressions d'emplois au gré des départs en retraite projetés jusqu'en 2022 ! Une saignée bien en phase avec les objectifs du Pacte de responsabilité et ses cinquante milliards d'« économies » sur les seules trois prochaines années !

Au vu de son échec, s'opposer à la politique d'austérité constitue une triple urgence : économique, sociale et démocratique.

Lyon, le 8 septembre 2015